

Objet : Projet RATP pour la gare de St-Rémy-lès-Chevreuse à l'état présenté le 18/02/2016

A l'attention de : Mr Yves VANDEWALLE, Président du PNR, Conseiller départemental des Yvelines

Monsieur le Président

Veillez trouver en Pièce Jointe « *COLLECTIF POLE GARE SAINT REMY Lettre 2016-036-21.pdf* », un courrier transmis à la Municipalité, au STIF et à la RATP, résumant la position et les attentes du Collectif sur le projet en objet.

A ce jour, la RATP travaille toujours pour installer 5 voies de garages supplémentaires sur la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, transformant de fait Saint-Rémy en grande annexe de la gare de stockage de Massy. Ce déport ne servira en rien les intérêts du Parc Naturel ni ceux du tronçon terminus de la ligne B (Orsay / Saint-Rémy), dont la vocation n'est pas de se développer à des niveaux similaires aux axes Massy / Paris ou Paris / Roissy. Cette opération est donc un non-sens et un mépris total de l'espace protégé qu'est le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, ne tenant nullement compte des besoins locaux et ne présentant que des inconvénients pour une région qui se bat pour rester un des rares poumons verts de l'Île-de-France.

Nous revenons donc vers vous pour solliciter votre soutien et surtout vos suggestions d'actions qui nous permettraient d'assurer la protection du parc.

Nous vous prions d'agréer l'expression de notre considération la plus distinguée.

Pour le Collectif

François LEBBE



contact@polegaresaintremy.fr

www.polegaresaintremy.fr

Lien vers le courrier : <http://polegaresaintremy.fr/cms1/index.php/2016/04/03/318/>